

SOMMAIRE:

Nomination.

LE PRESIDENT DU CONSEIL,
 CHEF DU GOUVERNEMENT DU DAHOMEY

Présenté par
 le Directeur
 du Personnel,

- VU la Constitution du 11 Janvier 1964;
- VU le Décret n°68/PR/SGG. du 27 Septembre 1965 portant formation du Gouvernement de la République du Dahomey;
- VU le Décret n°64-54/PC/SGG. du 2 Mai 1964 fixant les attributions des Membres du Gouvernement;
- VU la Loi n°59-2I/ALD. du 31 Août 1959 portant statut général de la Fonction Publique du Dahomey et les actes qui l'ont modifiée;
- VU le Décret n°59-2I8 du 15 Décembre 1959 portant modalités communes d'application du statut général de la Fonction Publique du Dahomey et les actes qui l'ont modifié;
- VU le Décret n°59-222 du 15 Décembre 1959 portant règlement sur la rémunération, les indemnités et avantages matériels divers alloués aux fonctionnaires des Administrations et Etablissements Publics de l'Etat et les actes qui l'ont modifié;
- VU le Décret n°89/PC/MFPTAS du 16 Mars 1965 portant statuts particuliers des Corps appartenant au Cadre des Personnels de l'Enseignement Technique;
- VU le Décret n°40/PC/MFPTAS/DP.2 du 2 Février 1965 portant reclassement de M. NOUROU Saminou dans le Corps National des Chefs de Chantier des Travaux Publics;
- VU le diplôme de fin de stage pédagogique de P.E.T.T. délivré à l'intéressé;
- SUR la proposition du Ministre de l'Education Nationale et de la Culture,

LEASE :
 LE CONTROLEUR
 FINANCIER, VU

[Signature]
 C. MIDAHOEN?

DECRETE :

ARTICLE 1er. - Conformément aux dispositions de l'article 32 du décret n°89/PC/MFPTAS du 16 Mars 1965, M. NOUROU Saminou, Chef de Chantier des Travaux Publics, titulaire du diplôme de fin de stage pédagogique de Professeur d'Enseignement Technique Théorique, est nommé dans le Corps National des Professeurs d'Enseignement Technique Théorique, au grade, classe et échelon ci-après, à compter du 1er Octobre 1965, date de sa reprise de service :

Situation au 1er Octobre 1965 dans le Corps National des Chefs de Chantier des Travaux Publics.				Situation au 1er Octobre 1965 dans le Corps National des Professeurs d'Enseignement Technique Théorique.			
Grade, classe et échelon.	Indice	AC	RSM	Grade, classe et échelon	Indice	AC	RSM
Chef de Chantier de 2° cl. 3° éch. à/c du 1er Mars 1964	185	Ia 7m	Néant	Professeur d'Enseignement Technique Théorique de 2° cl. 1er éch.	280	Néant	Néant

